

Productions végétales spécialité : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - Techniques et Technologies en végétal

RNCP6542 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	211
Code(s) ROME	A1416, A1302, A1301, A1303, A1414
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Angers

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

En entreprises de productions végétales (grandes cultures, horticulture, entreprises de semences, entreprises d'engrais ou de phytosanitaires), et dans les organismes de conseil (Chambres d'agriculture, organismes techniques) ou de certification, le responsable ou directeur de production, chef de culture, exploitant agricole ou horticole participe à la détermination des objectifs de production dont il est responsable (coûts, délais, qualité, quantité). organise, met en œuvre, optimise et suit la fabrication en fonction de ces objectifs. Il participe contribue à l'élaboration de la politique d'évolution des moyens de production et à l'amélioration des produits et des procédés.

anime et dirige des équipes d'ouvriers, de techniciens.

gère le budget de son unité de production.

prend en charge les achats, les approvisionnements, la logistique et l'expédition ; il gère les stocks et les en-cours

participe au contrôle-qualité.

le conseiller technique agricole en productions végétales

Assure une assistance et un suivi technique auprès des exploitants agricoles.

Diffuse une information destinée à faciliter la maîtrise technique, économique, de l'exploitation et de son environnement, de manière individuelle ou par l'intermédiaire de manifestations collectives diverses

il peut être polyvalent sur une petite région ou être spécialisé sur un type de production (grandes cultures, céréales, floriculture....) ou un type de conseil (conseil environnemental, certification des exploitations)

L'Adjoint technique d'ingénieur en expérimentation ou en production de semences

rédige des protocoles d'essais de sélection ou d'expérimentation, ou de mise en place de productions de semences

recherche les lieux d'essais ou de mise en place de productions ; il négocie avec les agriculteurs

planifie les essais ou les productions et assure la bonne exécution de leur mise en place ;

suit les essais et prend les mesures nécessaires à leur bon déroulement

contrôle le bon déroulement des récoltes, s'assure des conditions de conservation et contrôle la qualité des produits

traite et interprète les résultats des expérimentations

COMPÉTENCES ATTESTÉES

le titulaire de cette certification est capable
d'appréhender le fonctionnement global d'une entreprise, la situer dans son environnement économique général et administratif
de connaître les services des collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe, qui structurent ou interviennent dans les entreprises agricoles.
de connaître les contraintes environnementales, les normes sanitaires, l'information du consommateur et la qualification des entreprises et produits

En sélection et expérimentation végétales, il est capable d'analyser, mettre en place et suivre un protocole d'expérimentation en fonction d'objectifs et d'indications données ; d'interpréter des données d'expérimentation ; d'utiliser et d'adapter des méthodes et outils de biotechnologie dans des processus de sélection.

En conduite de production, il est capable de choisir et conduire un itinéraire technique en fonction d'objectifs et dans un système de production donné ; d'analyser un système de production et de proposer des évolutions ; d'apprécier et d'évaluer un produit ou le résultat d'une production.

En gestion agri-environnementale des systèmes de culture, il est capable d'élaborer un diagnostic agri-environnemental et de proposer des améliorations ou des évolutions ; de mettre en place une procédure de normalisation dans une entreprise

de tenir une conversation courante en anglais et de comprendre et communiquer par oral ou écrit en anglais professionnel

il sait analyser et synthétiser une documentation ; maîtriser les situations de communications professionnelles ; utiliser les principaux outils informatiques de base ; cerner correctement une question à résoudre, la problématiser, établir un plan de résolution en utilisant une démarche d'hypothèses.

il est capable d'analyser, traiter et présenter des données ; d'anticiper sur un projet, de planifier le travail ; élaborer un projet et conduire une étude approfondie sur un sujet concret ; évaluer ses propres compétences professionnelles et ses capacités relationnelles ; rédiger un rapport et le présenter oralement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels travaillent en entreprises de productions végétales : grandes cultures, horticulture, entreprises de semences, entreprises d'agro-fouritures (phytosanitaires, fertilisants) et dans les organismes de conseil (Chambres d'agriculture, organismes techniques) ou organismes de certification

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

- chargé d'expérimentation
- responsable de production
- technicien ou commercial
- cadre technique
- responsable qualité
- chef d'exploitation agricole ou horticole
- Conseiller technique agricole en productions végétales
- adjoint technique d'ingénieur en expérimentation ou en production de semences

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Modérée (3/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.

Facteurs principaux

Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique

Salaire médian (mensuel)	1 773 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	109 981
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	81 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

jury VAE de la direction de la formation continue

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6542/>